

DÉONTOLOGIE - TRACFIN - RGPD DIAGNOSTIQUER SON ORGANISATION ET ÉTABLIR SON PLAN D'ACTION.

Découvrez notre catalogue de formations 2020 sur notre **nouveau site Internet** : Capforma.fr
Retrouvez cette formation sur notre **nouveau site Internet** : [Déontologie - Procédure LAB-FT - Protection des données \(RGPD\)](#)

PÉRIODE/LIEUX

Rendez-vous dans notre rubrique [Agenda](#) ou nous consulter

OBJECTIFS

Objectif général :

La formation continue des agents immobiliers ou autres professionnels relevant de la loi Hoguet a pour objectif la mise à jour et le perfectionnement des connaissances et des compétences nécessaires à l'exercice de la profession.

Objectifs pédagogiques :

- Comprendre les apports du code de déontologie dans la profession et le rôle du CNTGI
- Assimiler les nouvelles obligations du professionnel notamment en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et la protection des données.
- Diagnostiquer son organisation et établir son plan d'action pour rédiger ses procédures de lutte contre le blanchiment d'argent et son registre de traitement des données.

PUBLIC

- > Les titulaires de la carte professionnelle mentionnée à l'article 1er du décret du 20 juillet 1972 ou lorsqu'il s'agit de personnes morales, leur représentant légal et statutaire.
- > Les personnes mentionnées au dernier alinéa de l'article 3 de la loi du 2 janvier 1970 qui assurent la direction d'un établissement, d'une succursale, d'une agence ou d'un bureau.
- > Les personnes, salariées ou non, habilitées par le titulaire de la carte professionnelle à négocier, s'entremettre ou s'engager pour le compte de ce dernier.

+ PÉDAGOGIQUES

Cours théorique et cas pratiques.

Groupe inters entreprises maximum 15 personnes.

En intra entreprise (cours particulier ou groupe).

VALIDATION

Evaluation : remise d'une attestation de suivi de stage - attestation de formation obligatoire

CONTACT

capforma@var.cci.fr

04.94.22.81.40.

SESSION

TOUTES LES DATES SONT DÉJÀ PASSÉES.

TARIF/DURÉE

225€

Inter entreprises : 225 € net de TVA par personne.

Intra entreprise : Nous consulter.

Dans le cadre de la formation continue l'entreprise peut bénéficier d'une prise en charge de la formation par son OPCA.

7 heures soit 1 jour

LE PROGRAMME



En complément

POUR ALLER PLUS LOIN

- ▶ Déontologie et responsabilité de l'agent immobilier
- ▶ Revenus fonciers et défiscalisation



RETOUR À LA LISTE

